



Syndicat CGT des personnels de la ville de Mérignac
30 rue Maurice Utrillo 33700 Mérignac

Tél : 05.56.18.88.80 Mobile : 06.49.61.61.74

Fax : 05.56.18.88.48 Courriel : cgt@merignac.com



Monsieur Alain Anziani
Maire de Mérignac
Hôtel de Ville
60 av du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny
33700 MERIGNAC

Mérignac, le 30 Avril 2021

Réf. : 2021/029

Objet : **Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du samedi 1 er mai au lundi 31mai 2021.**

Monsieur le Maire,

Nous vous transmettons le préavis de grève local et pour information le préavis National.

Nous tenons à vous préciser que ce préavis de grève participe à une action d'ampleur nationale.

Dans le cadre de ce préavis de grève nationale les agents du service de Lecture publique de la Médiathèque de Mérignac ont décidé d'une action revendicative avec un temps fort pour la journée du mercredi 12 mai 2021.

La loi de Transformation et de Modernisation de la fonction publique contribue à une remise en cause des droits des agents de la fonction publique. Toutes ces mesures sont des attaques régressives l'article 47 remettants en cause le temps de travail de l'ensemble des collectivités a pour conséquence des remises en causes dans tous les services et pour tous les agents de leurs temps de travail sur notre collectivité.

Concernant les bibliothèques territoriales, les défenseurs de l'ouverture dominicale insistent sur le fait que ces bibliothèques seraient susceptibles d'attirer de nouveaux publics, notamment des classes populaires Cependant l'ouverture des bibliothèques le dimanche s'opère souvent au détriment des réseaux de lecture. Ainsi, parmi les 35 villes qui ont ouvert leur bibliothèque le dimanche en France, plusieurs ont fermé des structures de quartier, souvent dans les quartiers populaires.

L'objectif n'est donc pas l'égalité d'accès à la lecture publique, mais une nouvelle fois par la volonté d'ouvrir ces services sur du temps de repos dominicale d'accélérer la déréglementation du temps de travail en ne prenant pas en compte l'équilibre entre vie familiale et vie professionnelle

Pour le syndicat CGT et les agents de la médiathèque, le repos dominical est et doit rester un repère collectif dans la société. Il permet de structurer une société socialement, économiquement et écologiquement.

C'est pourquoi les agents de la médiathèque sont contre l'ouverture du dimanche dans le cadre de l'application de cette loi sur Mérignac.

Notre syndicat reste disponible pour toutes négociations sur les revendications du personnel.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations respectueuses.

Bénédicte Reigner Hernandez
Secrétaire générale